https://ecoleetsociete.se-unsa.org/11-mai-2020-journee-mondiale-des-especes-menacees





11 mai 2020 : journée mondiale des espèces menacées

- Société - Développement durable - ESS -

Date de mise en ligne : lundi 4 mai 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

11 mai 2020 : journée mondiale des espèces menacées

Depuis 2006, cette journée fait état des espèces vivantes en voie de disparition et des mesures à prendre pour les protéger. Les activités humaines sont les principales responsables de son accélération.

Un rythme d'extinction d'espèces accéléré

Depuis 1900, le nombre d'espèces déjà éteintes correspond au rythme normal sur une échelle de 800 à 10 000 ans, avec une nette accélération depuis les années cinquante.

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature a établi une Liste rouge afin de surveiller l'évolution des menaces au niveau mondial et identifier les priorités d'action quant à préserver la diversité de la faune et de la flore. Une autre étude a démontré en 2019, que plus de 40% des espèces d'insectes sont en déclin dont un tiers d'entre elles sont en voie de disparition comme les papillons, les mouches, les abeilles...

La France métropolitaine et ultramarine héberge quant à elle 1 546 espèces menacées.

Les activités humaines en cause

Aux premiers rangs des menaces qui pèsent sur l'écosystème mondial, se trouvent les activités humaines. Les ressources des animaux et des plantes notamment, disparaissent via l'urbanisation, l'agriculture, la déforestation et la destruction des fonds marins. Les pollutions impactent tous les milieux : plastiques et de perturbateurs endocriniens dans l'eau, pesticides dans les sols et particules fines dans l'air. Enfin, le réchauffement climatique contraint la faune et la flore à s'adapter, à migrer ou à disparaître.

L'effet boomerang

L'humain est une espèce vivant en interdépendance avec son environnement. La disparition d'espèces a donc un impact sur sa propre existence. Par exemple, le déclin des insectes - pollinisateurs et recycleurs - met en péril la base de la chaîne alimentaire.

De plus, la destruction des écosystèmes impactant la faune sauvage et accroissant le contact avec celle-ci, est un facteur de risque supplémentaire d'apparition de zoonoses. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé Animale, 60 % des maladies infectieuses humaines sont aujourd'hui zoonotiques. Ainsi, des hypothèses avancent que le virus Covid-19 pourrait avoir été transmis aux humains par la proximité d'animaux sauvages en vente sur les marchés chinois.

Le SE-Unsa soutient cette journée : les enjeux du réchauffement climatique et dégradations causées par les activités humaines ont un impact sur la biodiversité. Ces préoccupations sont au carrefour de la crise sanitaire que nous traversons.